



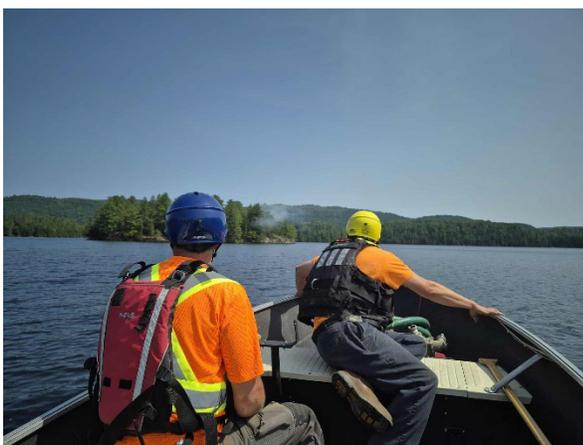
Capsule de prévention Feu de camp sur les îles

Suivez ces conseils pour réduire les risques de feux de forêt sur les îles

- Lorsque les conditions le permettent, un feu de camp peut être allumé dans un endroit bien dégagé et à l'abri du vent.
- Il doit être installé sur un sol non combustible, comme du sable, du gravier ou de la terre battue, en veillant à retirer toute matière inflammable à proximité.
- La taille du feu ne doit pas dépasser un mètre par un mètre afin de mieux le contrôler.
- Un feu de camp doit être surveillé en tout temps. Il est nécessaire d'avoir à portée de main de l'eau, du sable ou de la terre pour l'éteindre rapidement en cas d'urgence.
- Selon le Règlement sur la protection des forêts, nous sommes tenus de « rester sur les lieux jusqu'à ce que le feu soit complètement éteint ».
- Une fois l'activité terminée, il faut arroser abondamment le feu. Sans eau, il est possible d'utiliser du sable ou de la terre.
- Pour éviter tout risque, il faut également remuer les braises et ajouter de l'eau au besoin. Répétez l'opération jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune source de chaleur.
- Un feu mal éteint peut se rallumer plusieurs heures après le départ, notamment sous l'effet du vent.

Dans l'éventualité d'une urgence, donnez votre localisation et vos coordonnées GPS, priorisez les endroits qui ont un accès routier ou à proximité d'un sentier balisé.

Votre sécurité nous tient à cœur!



Les îles de la rivière Gatineau sont maintenant privées, vous devez obtenir la permission avant de vous y rendre!